

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

La Fifa somme la Fégafoot de régler les arriérés de Daniel Cousin

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

DANS le litige l'opposant à Daniel Cousin, la Fédération gabonaise de football a été condamnée par la Commission de discipline de la Fifa pour violation de l'article 2 de son code de discipline 2023. L'instance fédérale n'ayant pas respecté la sentence prononcée le 13 avril 2023 à son encontre par le Tribunal arbitral du sport (TAS). L'instance basée à Lausanne (Suisse) avait, en effet, condamné la Fégafoot à verser à l'ancien sélectionneur du Gabon (25 septembre 2018 au 28 mars 2019) les sommes de 341 057,90 euros (environ 229 334 490 francs) au titre d'arriérés de salaires, bonus et avantages, et 345 192 euros

(226 606 372 CFA) en réparation du dommage subi. Soit une grosse ardoise de plus de 446 millions de francs qui devra être réglée au plaignant.

Face au silence des autorités, Cousin demande à la Commission de discipline de condamner l'entité fédérale à une amende de 25 000 francs suisses, d'imposer un taux d'intérêt de 18 % à compter de la décision rendue dans ce dossier jusqu'au paiement effectif de l'entièreté des sommes dues. Mais aussi de prononcer une interdiction au Gabon de participer à la prochaine Coupe du monde en 2026, en cas d'expiration du dernier délai accordé.

Le nouveau patron du ministère des Sports du Gabon (le vrai employeur incriminé), André Jacques Augand, qui a hérité d'un dossier précédemment géré par



Photo: DRI/L'Union

La pression de la Fifa sur la Fégafoot va probablement aider Daniel Cousin à obtenir réparation.

son prédécesseur Franck Nguema qui, lui, l'a hérité en 2019 du ministre des Sports de l'époque Alain-Claude Bilie-By-Nze, est très attendu sur ce dossier. Selon nos informations, Daniel Cousin pourrait être reçu dans les tout prochains jours par le nouveau

ministre des Sports.

Alors que d'autres, et pas des moindres, restent en attente de satisfaction. Par des bénéficiaires qui croient en la promesse du président du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), le général

Brice Oligui Nguema, de faire de la dette intérieure une priorité.

Le règlement de son dû va-t-il influencer sur la prise de fonction par Daniel Cousin, dernièrement renommé manager général (provisoire) des Panthères ? Wait and see.

Taekwondo/Open de Zagreb : le bronze pour Anthony Obame

W.N.
Libreville/Gabon

L'A 27e édition de l'Open de Zagreb s'est tenue du 14 au 15 octobre 2023 au Sport hall "Sutinska Vrela" de Zagreb, la capitale de la Croatie. Classé G1 (10 points pour chaque vainqueur), cette compétition a vu la participation de plusieurs taekwondistes à la recherche de nouveaux points qualificatifs pour les prochains Jeux olympiques de Paris 2024. Parmi lesquels notre Anthony Obame. Qualifié directement pour les quarts de finale, "Anthox" s'est imposé 2 rounds à 1 (5-7 ; 6-5 et

8-2) face au Croate Edijan Secic. Avant de tomber au tour suivant, en demi-finale, 2 rounds à 0 (3-0 et 8-4) contre le Hollandais Bryan Zonderop. Une défaite en demi-finale synonyme de médaille de bronze pour notre compatriote.

Après sa breloque d'argent, Anthony Obame a les yeux désormais rivés vers Abidjan ou se tiendra au début du mois de novembre prochain les Championnats d'Afrique de taekwondo.

" (...) Je vais rentrer me soigner et bien me préparer pour gagner ce troisième titre de champion d'Afrique", a fait savoir Anthony Obame.



Photo: DR

Relance du National-Foot : vers le règlement de la dette ?

H.N.M
Libreville/Gabon

LA concertation autour de la relance des championnats nationaux de football de première et deuxième divisions masculin et féminin, qui s'est tenue à Libreville samedi dernier, a mis un accent particulier sur le modèle économique à adopter pour la pérennité du football domestique.

Au cours de cet atelier dirigé par Éric Durand, l'idée était de proposer des voies de sortie pour redynamiser le football et s'assurer de sa pérennité. Dans cette logique, les participants à cet atelier ont proposé plusieurs axes pour atteindre cet objectif. Le premier axe, à court terme, dans un délai de trois mois, sera le règlement de la dette qui se situe à hauteur de 3 milliards 370 millions de francs. De plus, ces créances devraient être réglées avant le 10 novembre prochain.



Photo: SAWADOGO Boukary

Nos footballeurs ont besoin de jouer. Et pour cela, il faut trouver les moyens.

S'agissant du financement des différents championnats, les experts avancent le chiffre de 7 milliards pour le démarrage des trois championnats de la saison 2023-2024. Les membres ont proposé un règlement total de la dette dans une période de trois mois pour le bon déroulement des compétitions.

Pour le second axe, à moyen terme, les membres ont proposé un règlement échelonné de toute la dette pour faciliter la reprise. La question qui se

pose est donc celle de savoir où trouver rapidement les 10 milliards recherchés, connaissant les échéances qui attendent les Panthères en novembre pour les deux rencontres du Mondial face au Kenya et au Burundi. Sans oublier le taekwondo qui se déplace début novembre du côté de la Côte d'Ivoire pour les Championnats d'Afrique. Autant de dossiers à régler à court terme par le nouveau ministre des Sports André Jacques Augand.